



Laurence Klotz

*Président
Association des urologues du
Canada
president@cua.org*

Connaître, c'est pouvoir. » Ces mots prononcés par Sir Francis Bacon sonnent justes pour l'AUC, particulièrement à l'heure actuelle. La vision de l'AUC a pris de l'ampleur depuis les 5 dernières années, et l'association compte aujourd'hui de nouveaux programmes et projets majeurs, dont le JAUC, le Bureau de l'éducation et un personnel professionnel au Bureau central. Et dire que ces projets n'en étaient qu'au stade de l'idée il y a seulement 5 ans! Ces nouvelles initiatives amènent de nouvelles opportunités, mais soulèvent en même temps des questions, concernant la répartition des ressources et l'orientation future de l'association. Pour pouvoir y répondre, nous avons entamé un processus formel de planification stratégique, le premier de l'histoire de l'AUC, qui a atteint son apogée le 29 janvier 2009, lors d'une journée complète de retraite à la veille de la réunion d'hiver de l'exécutif. Cette journée, très productive, s'est conclue en recommandations, qui nous permettraient d'atteindre nos buts et nos objectifs d'ici 5 ans, et qui seront d'ailleurs incluses dans le rapport qui sera présenté aux membres, lors du Congrès de juin, à Toronto, qui aura lieu du 28 juin au 1 juillet 2009.

L'un des points soulevés lors de cette journée a été le rôle de l'AUC, en tant que défenseur national dans de nombreux domaines où l'association pourrait se démarquer. Par exemple, il n'existe présentement aucune harmonisation des grilles tarifaires à la grandeur du pays, ce qui signifie que dépendamment de la province, et à service égal, les urologues reçoivent des honoraires extrêmement disparates. Curieusement, si la plupart des provinces offrent le même tarif pour un service donné, le coût de l'acte médical varie, quant à lui, à l'intérieur de la même province, plus précisément au niveau urbain ou rural, plus qu'entre les provinces elles-mêmes. L'AUC pourrait alors jouer un rôle essentiel en colligeant des renseignements sur les grilles tarifaires d'un bout à l'autre du pays, et exercer ainsi une pression auprès des agences régionales de financement dans les cas de remboursement inadéquats.

Un deuxième domaine stratégique possible serait de faire du lobbying au niveau de la répartition des ressources fédérales et provinciales. Pour ne citer que quelques exemples :

- Beaucoup d'urologues au Canada se battent pour arriver à obtenir des ressources adéquates de la part de leurs hôpitaux. L'AUC pourrait établir et défendre les normes minimales essentielles à un urologue dans l'exercice de ses fonctions, afin de servir les besoins de ses patients de façon appropriée.
- L'AUC pourrait devenir un agent de premier plan pour prôner l'utilisation de technologies importantes. Par exemple, s'il est prouvé que le robot Da Vinci (Intuitive Surgical, Inc.) améliore les résultats de la prostatectomie radicale, l'AUC pourrait jouer un rôle essentiel en faveur de la présentation de cet appareil dans tout le pays. En effet, l'AUC fournirait des renseignements exacts et objectifs sur les avantages de la prostatectomie assistée par robot, et sur toute autre nouvelle technologie.
- La promotion de la santé publique, dans le contexte de l'urologie, est un secteur où nous nous sommes rarement aventurés. Pourtant, l'AUC pourrait accomplir une tâche évidente pour que les politiques concernant la subvention de tests pour vérifier le taux de PSA, variables à l'heure actuelle, soient consistantes à l'échelle du pays. Il en va de même pour d'autres sujets à controverse, comme la fertilité in vitro, la circoncision chez l'enfant, la chirurgie de réassignation sexuelle, l'arrêt

du tabac et la prévention du cancer de la prostate, qui nous offriraient l'occasion d'apporter nos lumières en tant qu'association nationale.

Le troisième domaine identifié est la planification de la main d'oeuvre nationale. Bien que les dirigeants du Comité socio-économique de l'AUC aient essayé depuis des années d'avoir accès aux données pertinentes, avec un succès relatif, il reste encore beaucoup à faire afin de soutenir la planification des ressources humaines dans le domaine de l'urologie. En ce sens, la création d'une base

de données complète des urologues, des ressources régionales et des besoins des populations faciliterait ce processus.

Pour résumer, les participants au processus de planification stratégique ont atteint un degré remarquable de consensus concernant l'orientation de l'AUC, et nous ferons bientôt part du produit de nos réflexions aux membres. Vous pouvez nous transmettre vos commentaires, soit par courriel ou de visu lors du congrès à Toronto, auquel je vous encourage à participer. Ces 3 jours promettent d'être formidables!